

Les stages À L'ESIEA

▼
Vacances d'été

/
1 mois

/
Rapport à remettre avant le 30/09

STAGE DÉCOUVERTE DE L'ENTREPRISE

- > Niveau d'étude : 1^{ère} ou 2^{ème} année.
- > Objectifs : utiliser et développer les capacités d'observation, d'écoute et de réflexion de l'étudiant en milieu professionnel.
- > Statut du stagiaire : étudiant inscrit à l'ESIEA, sous convention de stage.

▼
Vacances d'été dès mi-juin

/
8 semaines minimum

/
Rapport à remettre avant le 30/09 et soutenance organisée dans le courant de l'année d'étude suivante

STAGE TECHNIQUE

- > Niveau d'étude : 3^{ème} ou 4^{ème} année.
- > Objectifs : 1^{ère} expérience professionnelle en qualité de technicien :
 - renforcer la préparation de l'étudiant ESIEA au métier d'ingénieur, lui faire prendre conscience des exigences du métier où la responsabilité sociale et humaine est aussi importante que la responsabilité technique,
 - confronter les acquis scolaires aux exigences de terrain,
 - découvrir les conditions du travail qualifié en entreprise.
- > Statut du stagiaire : étudiant inscrit à l'ESIEA, sous convention de stage.

▼
Vacances d'été dès mi-juin

/
8 semaines minimum

/
Rapport à remettre avant le 30/09

MISSION A L'ÉTRANGER

- > Niveau d'étude : avant le jury final, sans spécification d'année d'étude.
- > Cadre : l'international est primordial pour la carrière des ingénieurs, dont les activités, les collègues, les concurrents, les fournisseurs, les clients, etc. sont internationaux. La formation ESIEA reflète cette évolution et y prépare.
- > Statut du stagiaire : étudiant inscrit à l'ESIEA, sous convention de stage.

▼
À partir du mois de janvier

/
6 mois

/
Mémoire et soutenance dans les trois mois suivant la fin du stage

STAGE DE FIN D'ÉTUDES

- > Niveau d'étude : 5^{ème} année (2^{ème} semestre).
- > Objectifs :
 - confronter les acquis des étudiants aux exigences de l'entreprise, partager et enrichir leur expérience par l'apport de nouvelles références théoriques et par la mise en pratique dans le cadre de leur mission,
 - acquérir une meilleure connaissance du marché, des innovations technologiques et scientifiques, et faire évoluer leur projet professionnel.
- > Statut du stagiaire : convention de stage éditée après validation du sujet de stage par le Comité de Lecture.